

Partout on parle du décret sur les rythmes scolaires, du temps de travail des enseignants, des difficultés des territoires... mais à part les mouvements pédagogiques, les pédagogues, les militants de l'éducation populaire qui parle du temps de l'enfant ?

Quelques pistes à lire ou à relire.

### **“Et le temps scolaire ?” Cédric Prévot dans Le Nouvel Educateur n° 210**

Poser la question des rythmes scolaires revient à interroger les différentes temporalités auxquelles un enfant sera confronté dans son environnement global.

En effet, sa famille, ses parents, voire même sa mère et son père (qu'il s'agisse ou non de contexte de séparation) peuvent connaître des emplois du temps différents de ceux de l'école ou du système éducatif. Dès lors, si nous définissons la temporalité comme un rapport au temps, elle est pour chaque sujet, à plus forte raison pour un enfant, polymorphe et plus ou moins indépendante :

- biologique (je dois manger, boire, dormir) ;
- scolaire (je vais à l'école) ;
- familiale (je suis en famille) ;
- sociale (je vais avec mes amis) ;
- ludique (je vais m'amuser).

Toutes ces temporalités se joignent et se disjoignent pour former ce qu'il est convenu d'appeler le rythme de l'enfant.

Certains phénomènes temporels s'imposent à l'enfant pendant que d'autres lui sont posés (je « suis ») ou proposés, laissés à sa libre disposition (je « vais », ou je « peux »).

La prise en compte des rythmes de l'enfant, en tant qu'expression de besoins prégnants et de facultés en cours de développement dans le cadre d'une redéfinition des rythmes scolaires, doit donc reformuler la question en ces termes : Qu'imposer ? Que poser ? Que proposer aux enfants pour un temps bien vécu et des temporalités enfantines et personnelles véritablement prises en compte ?

Si la question des rythmes scolaires se posait en ces termes, le « combien de temps restons-nous à l'école ? » ne pourrait-il pas devenir « quand vais-je à l'école ? ».

La question du rythme scolaire est en effet profondément pédagogique.

Le « combien » deviendra et restera « quand » lorsque l'école sera un lieu de vie où moi enfant, je suis posé, où il m'est certes imposé des règles de vie collective, connues, clarifiées, précisées, discutées tout au long de l'année, mais où il m'est également permis de proposer des activités, et loisible d'exercer ou non celles qui me sont proposées par mes pairs ou par mon enseignant(e). Et ceci, dans un espace social visant des valeurs communes et discutées, sur un temps commun, où moi enfant, je peux laisser libre cours à ma création, ma réflexion et mon expression, qu'elle soit orale, écrite et/ou artistique.

### **Les billets d'humeur**

[Que reste-t-il du projet des temps éducatifs de l'enfant  
-><http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/31586>]

[Touche pas à ma semaine  
-><http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/30851>]

[Le temps de l'enfant ça se respecte !](#)

[Vingt-quatre heures chrono !](#)

**Le Nouvel Educateur n° 197 : L'école est pressée, trop pressée**

Tout le temps et partout, il faut faire vite, être le plus rapide ! La pendule n'égrène plus le temps, elle le chronomètre.

L'éducation n'échappe pas à ce vertige de la vitesse, soumise au tempo économique, elle programme, elle découpe, elle morcelle, elle vise la performance à court terme et se nourrit de compétitivité pour capter les meilleurs, elle se dote d'évaluations pour contrôler et rentabiliser.

Les réformes de 2008 ont encore concentré le temps scolaire et les nouveaux horaires de chaque discipline. Ce rythme imposé permet-il encore au temps de création, de découverte et de recherche de trouver sa place ?

Dans ce numéro, la pédagogie Freinet apporte des réponses. On y rencontre des enseignants qui prennent et organisent le temps pour permettre aux enfants et aux jeunes de penser, de créer, de se passionner, de découvrir, de tâtonner, d'apprendre ... et de vivre avec les autres.

[Le feuilleter

->[http://www.icem-freinet.fr/nouvel-educateur/NE\\_197/](http://www.icem-freinet.fr/nouvel-educateur/NE_197/)]

[Acheter la version numérique](#)

